L'ECOLE DE VOILE DU CLUB NAUTIQUE DE CHANTELOUBE

Ses Références

- Homologuée F.F.V. : Labels enseignement, loisir et école de sport
- Agréée D.D.C.S.P.P. : n° 0596 095 C
  Affiliation A.N.C.V. n° 124 102
- Moniteurs de Voile Diplômés d'Etat ou F.F.V. et entraîneur

Son parc de matériel

- 2 Quillards "habitables" (5 personnes)
- 1 Caravelle (bateau collectif 5 personnes)
- 4 Catamarans Hobie Cat 16
- 8 Catamarans New Cat 15
- 8 Fun boats (catamarans enfants)
- 6 Open bic (dériveurs solitaires, ados et adultes)
- 9 Optimists (dériveurs enfants)
- 21 Planches à voile Initiation et Fun Board
- 3 canoës- Kayaks bi-places.
- 11 kayaks mono places.
- 24 paddle boards.
- 4 pedal boats.
- 6 bateaux de sécurité

Ses Stages

- Vous disposez de modules de 3 ou 5 jours à raison d'une séance par jour.
- Séances de 2 heures pour dériveurs, catamarans, quillard habitable, canoë-kayak, paddle et planche à voile.
- Baptême : pour découvrir la voile en toute quiétude, vous profitez du moniteur durant une séance.
- Les stagiaires ont la possibilité de contracter un titre fédéral sur place (licence ou passeport F.F.V.).
- Plages horaires d'embarquement : 10h00 à 12h00 / 14h00 à 16h00 / 16h00 à 18h00.

Les stages comprennent

- L'encadrement assurant la sécurité en bateau à moteur.
- Le prêt du matériel nautique.
- L'assurance comprise dans l'adhésion.
- Le gilet de sauvetage.

PREVOIR :

1) Des chaussures pour aller dans l'eau.
2) Des vêtements de rechange et une serviette de bain.

Activités et services complémentaires

1) Possibilité d'élaboration de module plus ou moins longs, de stage multi-activités nautiques (exemple : 1 jour P.A.V., 1 jour Catamaran, 1 jour Stand Up Paddle), de sorties demi-journée ou journée avec pique-nique. Ceci sous demande préalable et selon l'organisation du planning.
2) Mise à disposition de canoës-kayaks, stand up paddle et pedal boat.

Conditions particulières

- La pratique et l'enseignement de la voile est régie par l'arrêté du 09.02.1998 relatif aux garanties techniques et de sécurité des centres et écoles de voile.
- De ce fait, le responsable du séjour s'engage à en prendre connaissance, à en informer les stagiaires et le personnel d'encadrement et par conséquent, à obtenir de chaque stagiaire :
- Une déclaration de bonne foi du représentant légal, ou une attestation de natation de 25 mètres pour les moins de 16 ans et de 50 mètres pour les plus de 16 ans. A défaut, un test de familiarisation avec brassière pourra être effectué sur place.
- Une autorisation du ou des représentants légaux pour la pratique des activités.
- De même, le responsable du groupe ainsi que l'encadrement, s'engagent à prendre connaissance du règlement intérieur et du dispositif de sécurité du Club, en l'attestant de leurs signatures (documents mis à disposition à l'accueil).
- Il devra à son arrivée, présenter une liste nominative des personnes :
  - Qui sont en possession d'un test de natation et celles qui devront passer un test sur place.
  - Qui font parties du groupe mais ne participent pas aux activités nautiques.

FICHE d'INSCRIPTION

ORGANISME : (*cochez – précisez le nom de l'organisme*)

COL. TERRITORIALE : ☐ ……
ASSOCIATION : ☐ ……
CLUB : ☐ ……
FEDERATION : ☐ ……
AUTRE : ☐ ……

RESPONSABLE REFERANT OU INTERLOCUTEUR :

NOM PRENOM : ……
QUALITE :……..
COORDONNEES : ……
ADRESSE : ……
TEL. FIXE : ……. PORTABLE : …….
E-MAIL :……

ENCADRANT DU STAGE : ……

NOM PRENOM : ……..
COORDONNEES : ……
TEL. FIXE : ……. PORTABLE : …….
E-MAIL :……

ECOLE de VOILE					
Stages	Planche Fun boat	Optimist	Catamaran	Croisière	Stand up paddle
3 jours					
5 jours					

Dates désirées du : au :

HEBERGEMENT				
Matériel	Marabout	Canadienne	Igloo	Autre
Nombre				
Dimensions				

Je soussigné, M……..certifie avoir pris connaissance des conditions ci-dessus, ainsi que du règlement intérieur. Ci-joint (sauf col. Territoriales) un chèque de……€ correspondant à l'acompte de ce séjour, permettant d'enregistrer votre réservation.

Fait à ……, le ……..

Signature et cachet

CLUB NAUTIQUE DE CHANTELOUBE

Baie de Chanteloube
05230 CHORGES
☎ / 04 92 50 61 08

Siège Social : BP 57
05002 – GAP Cédex
e-mail :
info@voile-chanteloube.com

www.voile-chanteloube.com

FORMULAIRE DE RESERVATION GROUPES & COLLECTIVITES

Les tarifs "groupes & collectivités" sont établis en fonction :
- de l'effectif
- de la période choisie pour la pratique de l'activité,
- du nombre de prestations cumulées.

Ceux-ci vous seront systématiquement soumis par écrit à la suite de votre demande.

Toute réservation ne sera effective qu'après réception de la présente fiche dûment complétée et signée, accompagnée de 20 % d'acompte par chèque à l'ordre du Club Nautique de Chanteloube, et adresser à CLUB NAUTIQUE CHANTELOUBE – BP 57 – 05002 GAP CEDEX.

HEBERGEMENT

Le Club Nautique de Chanteloube est avant tout une école de voile. A ce titre, les réservations pour l'hébergement sont effectuées pour les groupes pratiquant les activités nautiques.

Service rattachés à l'hébergement :
- **raccordement électrique en plus : 3,50 € par jour**
- sanitaires
- réfrigérateurs + congélateurs mis à disposition pour la nourriture
- **mise à disposition d'une tente marabout (hors forfait : 15,00 € / nuit).**
- distribution du courrier
- terrain de volley
- éclairage : points lumineux dans toutes les allées.

Forfait Hébergement 5,00 € par nuit et par personne (gratuité pour les éducateurs)

L'adhésion au Club est obligatoire pour bénéficier de ses prestations.

Cotisations (Ass.RC et IA comprises) : 3,00 €/enfant et 6,00 €/adulte